

DELIBERATION N°53/2018

Le **Mardi 19 juin 2018** à 10h00, le Conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie, légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de l'EPFL sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LÉOUTRE.

Date de convocation : 8/06/2018

Nombre de membres en exercice : 25

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du suppléant	Présent
CHY METROPOLE-CŒUR DES BAUGES	CAILLE Louis	X			ROUTIN Anne	
	DARVEY Albert		X		ESQUEVIN Jérôme	
	DULLIN Xavier				DYEN Michel	X
	LEOUTRE Jean-Marc	X			BRET Frédéric	
	VALLIN-BALAS Florence	X			CHAPPUIS Catherine	
CC CŒUR DE SAVOIE	COVAREL Eric			X	CARREL Henri	
	PILARD Etienne	X			DESCHAMPS-BERGER Richard	
CC YENNE	VERRON Frédéric	X			CHAPEAU Christian	
CA ARLYSERE	CRESENS Annick	X			TORNIER Xavier	
	GARZON Philippe	X			ROTA Michel	
	GAUDIN François			X	GIORIA Mireille	
CC VAL GUIERS	GUIGUE Gilbert	X			CAGNIN Georges	
CC LAC AIGUEBELETTE	COURTOIS Gilbert			X	ZUCCHERO pascal	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	SEJOURNE Denis	X			CATTANEO Myriam	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	CASANOVA Corinne	X			ROGNARD Olivier	
	CROZE Jean-Claude	X			COUDURIER Fabien	
	GRANGE Yves	X			GELLOZ Bernard	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BAUDIN Jean	X			CHEVALLIER Monique	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul	X			BALMAIN Robert	
CC PORTE DE MAURIENNE	GENON Hervé			X	REFFET Patrick	
CC CŒUR DE TARENTEISE	DANIS Georges	X			SILVESTRE Maxime	
COLLEGE SPECIAL (Communes isolées)	BOUTY GEORGES	X			FRAISSARD Jean-Claude	
	PENNA Jean-Luc	X			EMPRIN Alain	
REGION	BONNIVARD Emilie		X			
DEPARTEMENT	FAVETTA-SIEYES Christelle			X	MITHIEUX Lionel	

TOTAL 17 2 5
TOTAL VOTANTS 20
TOTAL VOIX 25

1

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20180619-DEL53-2018-DE
Date de télétransmission : 22/06/2018
Date de réception préfecture : 22/06/2018

DELIBERATION N°53/2018

Objet : ACQUISITION

Opération : 18-400 Centre de vacances Colombes

Demandeur : SAINT-FRANCOIS-LONGCHAMP

Portage en cours : 650 000 €

Axe : Développement touristique

Durée de portage demandée : 8 ans

Remboursement du capital stocké : 2 % les 3 premières années puis annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 1.5 %

La Ville de Colombes est propriétaire d'un tènement immobilier de 1,9 ha, situé à Saint François 1450, comportant 4 bâtiments, utilisés comme centre de vacances entre 1970 et 2007. Ce centre est fermé depuis et se dégrade d'année en année. La Commune de St François Longchamp sollicite l'EPFL, afin de ne pas voir perdurer cette friche touristique. L'emplacement, à quelques centaines de mètres de la mairie, est stratégique et la Commune envisage d'y développer des logements (saisonniers, permanents, touristiques), un commerce de proximité et un camping / caravaning.

Localisation	Ref. Cadastre	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Saint-François-Longchamp	B108	Les Epinières	290 m ²	Landes	Ns	Avis France Domaine : 400 000 €
	B109	Les Epinières	10 335 m ²	Bois	N et U	
	B110	Les Epinières	2 775 m ²	Sols	U et N	
	B111	Les Epinières	860 m ²	Pâtures ou Pâturages	U et N	
	B123	Les Mollards	697 m ²	Terrains à bâtir	U	
	B125	Les Mollards	85 m ²	Sols	U	
	B1038	Les Mollards	300 m ²	Terrains à bâtir	U e N	
	B1041	Les Mollards	339 m ²	Terrains à bâtir	N et U	
	B1173	Les Mollards	132 m ²	Sols	U	
	B1185	Les Mollards	171 m ²	Pâtures ou Pâturages	U	
	B1190	Les Mollards	94 m ²	Pâtures ou Pâturages	U	
	B1293	Les Mollards	100 m ²	Sols	U	
	B1294	Les Mollards	1 085 m ²	Sols	U	
	B1295	Les Mollards	36 m ²	Pâtures ou Pâturages	U	
	B1296	Les Mollards	401 m ²	Terrains à bâtir	U	
	B1297	Les Mollards	43 m ²	Sols	U	
	B1298	Les Mollards	494 m ²	Terrains à bâtir	U	
	B1299	Les Mollards	21 m ²	Pâtures ou Pâturages	U	
B1300	Les Mollards	291 m ²	Terrains à bâtir	U		
B1302	Les Mollards	280 m ²	Pâtures ou Pâturages	U		
B1314	Les Mollards	186 m ²	Terrains à bâtir	N-Uzd		
		TOTAL	19 015 m²			

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20180619-DEL53-2018-DE
Date de télétransmission : 22/06/2018
Date de réception préfecture : 22/06/2018

DELIBERATION N°53/2018

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué.

VOTE :	
Pour	20
Contre	0
Abstentions	0

Le 21/06/2018
Le Président
Jean-Marc LÉOUTRE



Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20180619-DEL53-2018-DE
Date de télétransmission : 22/06/2018
Date de réception préfecture : 22/06/2018